

## COMMENTAIRES SUR LES MONOGRAPHIES PRÉSENTÉES

**A**L'ISSUE DE CE VOYAGE DANS LES RÉGIONS FRANÇAISES, ET MOYENNANT TOUTES LES PRÉCAUTIONS LIÉES A LA DÉMARCHE QUE NOUS AVONS ENTREPRISE (REPRÉSENTativité limitée des exploitations décrites, faiblesse des critères de jugement des systèmes en place), est-il possible de tirer de l'ensemble de ces monographies quelques conclusions d'ordre plus général ? Pour ce faire, nous rappellerons d'abord quelques caractéristiques de ces exploitations.

### EXISTE-T-IL UN MODÈLE FRANÇAIS ?

Il serait, bien sûr, absurde de nier la diversité des structures, des surfaces et des situations, mais cependant il semble que certains critères sont communs aux exploitations décrites et les rassemblent en une sorte de modèle unique. Rappelons toutefois que, dans leurs départements respectifs, ces exploitations ne sont significatives que d'une fraction, souvent faible, du total : les exploitations organisées ou modernisées.

— *Ce sont toutes des exploitations de type familial.* Si l'on excepte les stagiaires employés temporairement pour résorber les pointes de travail (Savoie, Puy-de-Dôme), trois exploitations emploient de la main-d'œuvre salariée de façon permanente (Charente-Maritime, Haute-Garonne, Nord).

L'effectif salarié est toujours inférieur à deux personnes et conserve donc le caractère familial de l'atelier. Ceci peut provenir d'une volonté d'optimiser l'emploi de la main-d'œuvre familiale, le salarié n'apparaissant que sur les structures importantes.

Dans le cas de la Meurthe-et-Moselle, par contre, l'accroissement de surface se traduit par un accroissement de la sole céréalière, peu exigeante en travail, plutôt que par un accroissement du troupeau, qui supposerait une embauche. Au plan économique, un certain nombre de modèles montrent que cette approche est le plus souvent justifiée.

*TABLEAU I*  
MAIN-D'ŒUVRE DISPONIBLE SUR LES EXPLOITATIONS DÉCRITES

	<i>Côtes-du-Nord</i>	<i>Orne</i>	<i>Charente-Maritime</i>	<i>Franche-Comté</i>	<i>Haute-Garonne</i>	<i>Meurthe-et-Moselle</i>	<i>Nord</i>	<i>Puy-de-Dôme</i>	<i>Savoie</i>
Total main-d'œuvre (U.T.H.)...	1,7	1,5	2,8	2,5	2,0	1,5	2,5*	1,6	2,1
dont salariés (U.T.H.).....	0	0	1,0	0	1,5	0	1,0*	Stag.	Stag.

\* Main-d'œuvre liée à l'atelier laitier.

— *Ce sont, en majorité, des exploitations spécialisées en production laitière...* En effet, les seuls animaux présents sont les bovins laitiers et le troupeau de renouvellement. Aucune exploitation ne pratique l'engraissement des mâles ou une autre spéculation animale (ovins, par exemple).

— ... *Qui conservent, pour la plupart, une sole de cultures « vendables ».* La seule exception est constituée par l'exploitation du Puy-de-Dôme, dont la totalité de la S.A.U. est consacrée aux prairies permanentes, ce qui s'explique par les conditions de milieu. Si la présence de cultures de vente est facilement explicable sur les grandes structures, elle est plus surprenante sur les petites (Normandie, Bretagne). Sans doute ce souci de diversification est-il justifié à la fois par des considérations « agronomiques » (problèmes de rotations) et par une recherche de sécurité.

— *Les exploitations sont très homogènes du point de vue effectif.* Sept parmi les neuf exploitations décrites ont un effectif de vaches laitières compris entre 36 et 43 animaux. Seule, l'exploitation du Nord entretient un cheptel nettement plus important (74 vaches laitières), suivie de l'exploitation de Franche-Comté (55 vaches laitières).

Il faut noter que ces deux exploitations sont de forme G.A.E.C., ce qui permet une plus grande souplesse vis-à-vis de la main-d'œuvre.

Le facteur prépondérant quant à la détermination de l'effectif semble être, en effet, la charge de travail acceptable sur la ferme.

Cependant, ces convergences ne doivent pas masquer les différences considérables observées, qui ont trait principalement aux structures : la surface agricole utile varie dans un rapport de 1 à 2,5 (de 32 à 85 hectares). Il faut noter, pourtant, que cette dispersion est très faible par rapport à celle rencontrée sur l'ensemble des exploitations françaises (tableau II).

**TABLEAU II**  
**NOMBRE D'EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGE BOVIN**  
**ET NOMBRE DE VACHES LAITIÈRES,**  
**CLASSÉES PAR SUPERFICIE (FRANCE)**  
*(CARLES et NANQUETTE, Fourrages N° 77, 1979)*

	<i>Classe de superficie (ha)</i>			
	<i>5 à 10</i>	<i>10 à 20</i>	<i>20 à 50</i>	<i>50 et plus</i>
Nombre d'exploitations (1970) . . . . .	57.292	125.844	154.636	38.042
Nombre de vaches (1975) . . . . .	287.000	1.395.000	3.785.000	1.405.600
(%) . . . . .	(4)	(18)	(50)	(19)

Enfin, des différences notables liées au parcellaire apparaissent et peuvent expliquer, en partie, les choix du mode d'exploitation des parcelles : l'exploitation de Haute-Garonne, bien structurée, comprend 55 hectares d'un seul tenant sur une S.A.U. de 65 hectares, celle de Franche-Comté,

85 ha pratiquement d'un seul tenant, alors que l'exploitation savoyarde comprend trente-deux parcelles de 1,70 ha en moyenne, situation jugée d'ailleurs assez favorable dans la région.

Doit-on conclure de ce qui précède qu'une exploitation de 40 à 60 hectares, sur laquelle est entretenu un cheptel de 40 vaches laitières environ, constitue un modèle que les organismes de développement jugent viable à moyen terme dans un grand nombre de régions françaises ?

**TABLEAU III**  
**QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS DÉCRITES**

	<i>Côtes-du-Nord</i>	<i>Orne</i>	<i>Charente-Maritime</i>	<i>Franche-Comté</i>	<i>Haute-Garonne</i>	<i>Meurthe-et-Moselle</i>	<i>Nord</i>	<i>Puy-de-Dôme</i>	<i>Savoie</i>
Surface agricole utile (ha) .....	32,0	40,0	51,2	85	65,0	58,9	74,0	36,0	54,5
Surface fourragère principale (ha) .....	28,0	30,1	23,8	75	27,0	49,8	47,0	36,0	47,7
Vaches laitières .....	36	37	37	55	36	40	74	39	43

### **DES DISPARITÉS IMPORTANTES DE RÉSULTATS ÉCONOMIQUES**

Au niveau de la marge brute totale de la S.F.P.\*, seules les exploitations du Nord et de Franche-Comté se détachent (385.000 F) alors que les autres, dont les effectifs sont assez comparables, semblent former un groupe relativement homogène : leurs marges s'étalent de 125.000 F à 185.000 F. Dans ce groupe, la hiérarchie de la marge brute semble correspondre sensiblement à la hiérarchie de la S.F.P. : 185.000 F correspond à la S.F.P. la plus importante (50 ha) et 125.000 F à la plus petite (24 ha). Cependant, l'écart de marge est notablement inférieur à l'écart de surface (+ 50 % de marge pour un accroissement de surface de 100 %). Ceci signifie que le résultat économique s'élabore différemment suivant les cas.

**TABLEAU IV**  
**QUELQUES CRITÈRES ÉCONOMIQUES**

	<i>Côtes-du-Nord</i>	<i>Orne</i>	<i>Charente-Maritime</i>	<i>Franche-Comté</i>	<i>Haute-Garonne</i>	<i>Meurthe-et-Moselle</i>	<i>Nord</i>	<i>Puy-de-Dôme</i>	<i>Savoie</i>
Marge brute de la S.F.P. ....	—	135.450	124.500	384.000	133.600	184.600	385.000	163.000	161.300
Marge brute/ha S.A.U. ....	5.314	4.053	4.017	—	—	—	—	4.533	—
Marge brute/ha S.F.P. ....	—	4.500	5.231	5.120	4.950	3.709	8.200	4.533	3.381
Marge brute S.F.P./vache laitière ....	—	3.660	3.364	6.500	3.711	4.615	5.202	4.179	3.751
Marge brute S.F.P./U.G.B. ....	—	2.335	3.364	3.840	3.562	2.416	3.500	2.839	2.407

— *Ramenées à l'unité de facteur, les différences s'accusent.* Le critère le plus pertinent de l'efficacité d'un système de production basé sur la valorisation de la terre est la marge brute par hectare de S.F.P. Or, les différences sont considérables à ce niveau : de 8.200 F/ha (Nord) à 3.381 F/ha (Savoie), soit un rapport de 2,5 à 1. En première analyse, cette marge est liée à la production laitière à l'hectare de S.F.P., qui est elle-même le résultat de plusieurs composantes (chargement, productions individuelles).

L'observation de critères plus analytiques permet de mieux cerner l'élaboration de la marge par hectare :

— la marge brute par vache laitière varie de 3.400 F (Charente-Maritime) à 6.500 F (Franche-Comté), de 1 à 1,9 ;

— la marge brute ramenée à l'U.G.B. passe de 2.300 F (Normandie) à 3.800 F (Franche-Comté), soit une variation de 1 à 1,6.

Ce dernier critère favorise les exploitations qui font élever leurs génisses à l'extérieur, puisque toutes les surfaces dégagent alors un produit élevé.

### PEUT-ON EXPLIQUER CES DIFFÉRENCES ?

— *Des systèmes de production aux performances variées.* Déjà au niveau de la répartition des soles, les contrastes sont très importants : l'exploitation du Puy-de-Dôme est consacrée entièrement à la prairie permanente, alors que l'exploitation de Haute-Garonne n'en comporte pas. Il est évident que ceci traduit, plus qu'un niveau d'intensification, une adaptation des systèmes fourragers aux conditions pédo-climatiques. La prairie permanente trouve également une place importante en Normandie et en Meurthe-et-Moselle.

Toutes les exploitations comportant des terres labourables et pratiquant l'ensilage\* cultivent le maïs, mais en proportion très variable : de 5 % de la S.F.P. (Meurthe-et-Moselle) à 44 % (Nord). Cependant, la majorité des exploitations fait reposer l'alimentation hivernale essentiellement ou en grande partie sur le maïs, qui reste le pivot de l'intensification.

Toutes les exploitations (excepté celle du Puy-de-Dôme) cultivent des prairies temporaires en proportion notable, bien qu'en général inférieure à la proportion de maïs. Pourtant, il est extrêmement remarquable que la sole en ray-grass d'Italie n'est que rarement prépondérante et que les autres graminées, en particulier le ray-grass anglais, sont largement cultivées, dans une proportion sans commune mesure avec la moyenne nationale. Ceci traduit un souci de minimiser les coûts de production dans les exploitations intensifiées.

Les performances techniques varient également considérablement, et principalement en ce qui concerne le lait produit par hectare de S.F.P. Il passe en effet de 8.974 kg (Nord) à 4.098 kg (Meurthe-et-Moselle), soit un

---

\* C'est ainsi que l'exploitation de Franche-Comté ne cultive pas de maïs, mais produit des betteraves (2 ha), aliment compatible avec l'obtention d'un lait propre à la fabrication de comté.

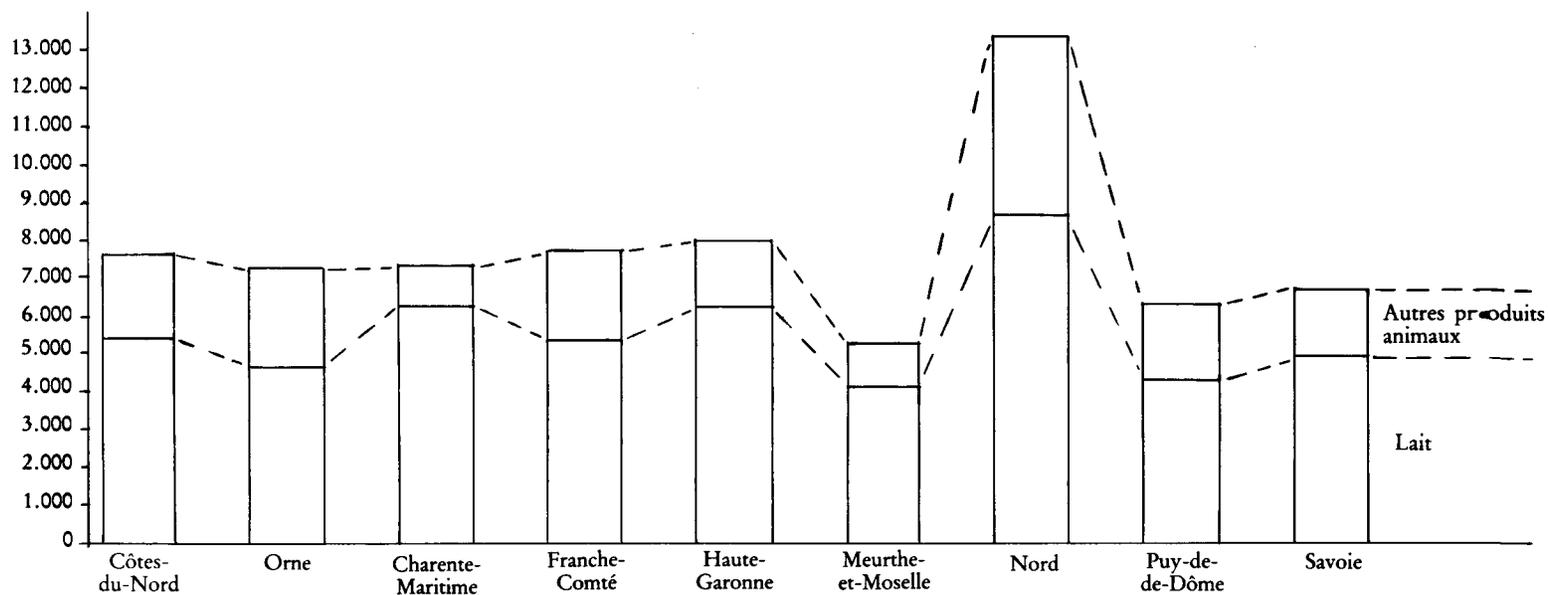
**TABLEAU V**  
**QUELQUES CRITÈRES TECHNIQUES**

	<i>Côtes- du-Nord</i>	<i>Orne</i>	<i>Charente- Maritime</i>	<i>Franche- Comté</i>	<i>Haute- Garonne</i>	<i>Meurthe- et-Moselle</i>	<i>Nord</i>	<i>Puy-de- de-Dôme</i>	<i>Savoie</i>
Surface en prairie permanente ..... (% S.F.P.) .....	4,2 15	19,7 65	5,0 16	16 21	0 0	38,2 77	10,0 21	36,0 100	24,0 50
Surface en maïs ..... (% S.F.P.) .....	6,5 23	4,1 13	6,6 21	0 0	7,1 26	2,5 5	20,7 44	0 0	9,0 19
Surface en ray- grass d'Italie..... (% S.F.P.) .....	3,5 12	6,3 22	2,6 9	0 0	16,4 61	0 0	6,1 13	0 0	1,5 3
Surface en autres graminées ..... (% S.F.P.) .....	11,0 39	0 0	4,0 12	57 76	3,6 13	9,0 18	10,1 21	0 0	8,2 17
Surface en luzerne .. (% S.F.P.) .....	0 0	0 0	13,9 43	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	5,0 10
Lait/ha S.F.P. ....	6.502	5.044	7.412	6.563	6.210	4.098	8.974	4.870	4.309
Lait/ha S.F.P. corrigé	9.666	9.120	7.412	7.189	6.210	7.803	13.747	8.000	6.720
U.G.B./ha S.F.P. ...	1,78	1,92	1,55	1,34	1,39	1,53	2,34	1,59	1,40

écart de 1 à 2,2. Les écarts se tamponnent quelque peu si l'on corrige ce critère en tenant compte du nombre d'U.G.B. représenté par les génisses et si l'on affecte à ces U.G.B. supplémentaires une production équivalente à la moyenne économique observée. Néanmoins, les différences restent importantes et le classement est modifié.

Un niveau de production élevé par hectare est obtenu principalement par un chargement élevé. En effet, les productions individuelles par vache sont assez proches et d'un bon niveau. L'augmentation du chargement est donc le seul moyen d'augmenter le produit par hectare.

FIGURE 1  
STRUCTURE DES PRODUITS PAR EXPLOITATION  
(F/ha S.F.P.)



*Les marges brutes par hectare de S.F.P. reflètent ces différences techniques.*

— *Au niveau des produits*, c'est la production laitière par hectare de S.F.P. qui explique l'essentiel des écarts dans la plupart des cas (figure 1). L'exploitation du Nord, seule, comporte une part importante de produits animaux autres que le lait, due à la vente de génisses prêtes à vêler. Sur les neuf exploitations dont nous détaillons les produits sur la figure 1, le prix du lait, bien qu'accusant de fortes disparités régionales, n'explique pas les écarts observés : les exploitations de la zone de production de gruyère valorisent le mieux le lait (1,21 F/litre en Franche-Comté, 1,18 F en Savoie), suivies de l'exploitation du Nord (1,15 F le litre) dont une partie de la production est vendue au détail. Les autres exploitations touchent de 0,95 à 1,04 F le litre commercialisé.

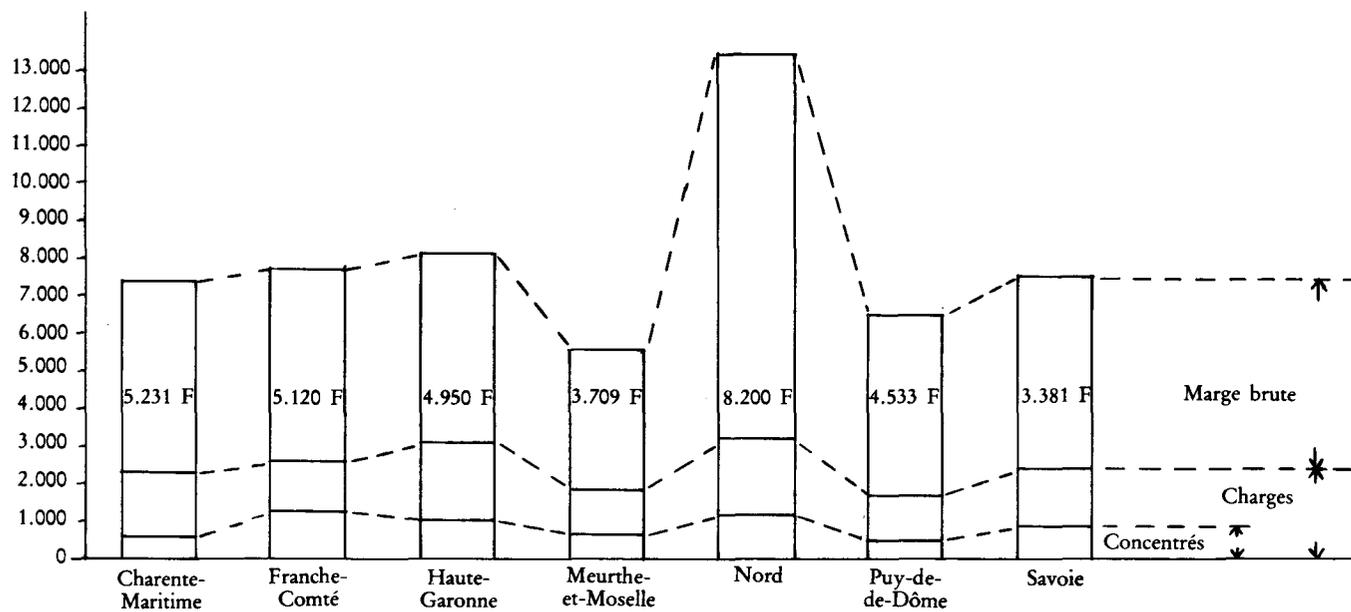
— *Niveau et répartition des charges.*

La figure 2 montre que le coût des aliments achetés (constitués essentiellement de concentrés) est sensiblement constant d'une exploitation à l'autre s'il est exprimé en francs par hectare et n'explique qu'une très faible part des variations de marge observées. On n'observe pas de lien direct entre le coût de concentré par U.G.B. et le chargement. C'est ainsi que l'exploitation qui supporte le plus fort chargement a un coût de concentré par U.G.B. de 508 F, qui la place dans la moyenne des exploitations observées, alors que l'exploitation de Franche-Comté a à la fois le coût de concentré par U.G.B. le plus élevé et le chargement le plus faible.

L'exploitation savoyarde dégage une faible marge par hectare, du fait de charges très importantes (sa marge est inférieure à celle de l'exploitation du Puy-de-Dôme, dont le produit brut est pourtant inférieur). Ceci provient en grande partie de frais d'entreprise élevés (468 F/ha) correspondant à la récolte de maïs épis (700 F/ha) et à la montée en alpage.

Quoi qu'il en soit, les écarts de charges apparaissent comme assez faibles : de 1.700 F (Meurthe-et-Moselle, Puy-de-Dôme) à 3.300 F (Nord). Il est à noter que les charges les plus faibles sont enregistrées sur les exploitations à dominante de prairie permanente, et les plus élevées sur les exploitations à forte proportion de terres labourées.

FIGURE 2  
STRUCTURE DES CHARGES ET CONSTITUTION DE LA MARGE BRUTE  
(F/ha S.F.P.)\*



\* Les exploitations des Côtes-du-Nord et de l'Orne, dont les présentations ne sont pas homogènes avec les autres, ne figurent pas dans ce schéma.

**TABLEAU VI**  
**CLASSEMENT DES EXPLOITATIONS**  
**EN FONCTION DE LEUR MARGE BRUTE PAR HECTARE DE S.F.P.**  
**ET DE LA PRODUCTION DE LAIT PAR HECTARE DE S.F.P.**

	<i>Nord</i>	<i>Charente-Maritime</i>	<i>Franche-Comté</i>	<i>Haute-Garonne</i>	<i>Puy-de-Dôme</i>	<i>Meurthe-et-Moselle</i>	<i>Savoie</i>
Classement en marge brute/ha .....	1	2	3	4	5	6	7
Lait/ha S.F.P. (kg) .....	8.974	7.412	6.563	6.210	4.870	4.098	4.309

On peut noter également qu'un accroissement de charges de 1.600 F/ha correspond à un accroissement de produit de 5.300 F entre l'exploitation du Puy-de-Dôme et celle du Nord. Tout se passe, en fait, comme si les systèmes intensifs valorisaient mieux les facteurs de production que les systèmes basés sur les prairies permanentes. Bien sûr, ce jugement est à moduler en fonction de l'adaptation du système fourrager au milieu.

#### EN CONCLUSION

Il semble que les critères retenus pour tenter d'expliquer les écarts sont quelque peu insuffisants. Cependant, quelques enseignements peuvent être tirés de cette confrontation.

— Un résultat économique élevé semble conditionné en premier lieu par une forte production laitière à l'unité de surface, liée à un fort chargement (Nord) et à une bonne productivité individuelle des animaux. L'exploitation de Meurthe-et-Moselle, par exemple, malgré une forte moyenne économique par vache (5.100 kg) ne dégage qu'une marge assez faible en raison du chargement obtenu (40 vaches en production sur 50 ha de S.F.P.). De même, l'exploitation de Franche-Comté dégage la meilleure marge brute par U.G.B. du fait de bonnes performances individuelles et d'une excellente valorisation du lait, mais ne prend que la troisième place en marge brute par hectare en raison d'un chargement médiocre. Le tableau VI montre en effet que le classement des exploitations est sensiblement le même, que l'on considère le lait produit par hectare ou la marge brute.

— Cette forte production à l'hectare peut s'obtenir de plusieurs façons : soit par une forte intensification de la production fourragère alliant la fertilisation et l'exploitation optimale des prairies à la culture du maïs (Nord), soit en ayant recours à des achats extérieurs sous forme de concentré (Franche-Comté). Cette dernière solution, plus onéreuse, devient intéressante si le lait est bien valorisé, ce qui est le cas dans la zone de production du gruyère.

— Au niveau de performance considéré, l'intensification semble améliorer sensiblement la marge brute obtenue à l'hectare, un faible accroissement des charges se traduisant par un bond important des produits. Les exploitations dégagant les marges les plus faibles sont celles qui possèdent la plus forte proportion de prairies permanentes (Savoie, Meurthe-et-Moselle, Puy-de-Dôme, Orne) et qui ont les niveaux de charges à l'hectare les plus bas.

Il semble donc y avoir une relation inverse entre le niveau d'intensification apprécié par le niveau de coût à l'hectare des facteurs de production et la proportion de prairie permanente dans la S.F.P. Tout se passe donc comme si la prairie permanente était considérée comme inapte à valoriser de hauts niveaux d'intensification, ce qui, dans un certain nombre de régions, n'est pas certain au vu des résultats expérimentaux.

— Enfin, et cette remarque est importante, cette vision « mécaniste » du problème fourrager, basée sur une relation entre facteurs et produits, ne permet d'expliquer qu'en partie les écarts de revenu observés. S'y ajoutent en effet l'influence du milieu d'une part, celle de l'homme d'autre part :

- le milieu interagit en permanence avec les facteurs de production dans l'élaboration d'un résultat technique ;
- l'homme intervient au niveau de la « maîtrise » du système de production, de la « technicité » de l'éleveur qui échappe à toute analyse objective et est pourtant, parfois, le facteur primordial de la réussite économique.

J. MATHIEU,  
*I.T.C.F.*